Page: 1/9

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31



Date d'impression: 04.04.2024 Version: 12 (remplace la version 11) Révision: 14.02.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

PEROXAN BD-Paste 50 SI · Nom du produit:

No CAS: 133-14-2 · Numéro CE: 205-094-9 Numéro d'enregistrement: 01-2119965137-32

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de la

préparation

Initiateur de réaction Pour utilisation industrielle

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur: PERGAN GmbH

Hilfsstoffe für industrielle Prozesse

Schlavenhorst 71 D-46395 Bocholt Tel: +49 2871 9902-0 Fax: +49 2871 9902-50

Service chargé des

renseignements: Protection de l'environnement / Sécurité du travail Personne compétente : E-mail : msds@pergan.com

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence - Tel: +49 2871 9902-0

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Org. Perox. D H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur. Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée. Repr. 1B H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement

(CE) n° 1272/2008

Pictogrammes de danger

La substance est classifiée et étiquetée selon le règlement CLP.



· Mention d'avertissement

· Composants dangereux déterminants pour

l'étiquetage:

Peroxyde de bis (dichloro-2,4 benzoyle)

· Mentions de danger H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.

Danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

· Conseils de prudence P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de

toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Conserver à l'écart des impuretés, de la rouille, des produits chimiques en particulier les P220 acides et les alcalis concentrés et les accélérateurs (sels de métaux lourds et amines).

P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des

yeux/du visage/une protection auditive.

P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser du CO2, de la poudre d'extinction ou de l'eau pulvérisée pour

l'extinction. Garder sous clef.

P405 P410 Protéger du rayonnement solaire.

P411 Stocker à une température ne dépassant pas +30°C.

P420 Stocker séparément

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/

internationale.

· Indications complémentaires: Réservé aux utilisateurs professionnels.

2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII. · PBT: · vPvB: Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

Détermination des propriétés

perturbant le système

endocrinien Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

FR -

Page: 2/9

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31



Date d'impression: 04.04.2024 Version: 12 (remplace la version 11) Révision: 14.02.2023

Nom du produit: PEROXAN BD-Paste 50 SI

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.1 Substances

· No CAS Désignation 133-14-2 Peroxyde de bis (dichloro-2,4 benzoyle)

Code(s) d'identification

· Numéro CE: 205-094-9

· Indications complémentaires: Peroxyde de bis (dichloro-2,4 benzoyle) 50% ig in diméthylpolysiloxane

· Impuretés et adjuvants de stabilisation:

CAS: 63148-62-9 | Siloxanes and Silicones, di-Me

Polymer

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

Remarques générales:

Autoprotection du secouriste d'urgence.

· Après inhalation: Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Amener les sujets à l'air frais et les garder au calme.

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Enlever les vêtements imprégnés du produit.

· Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

· Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin. 4.2 Principaux symptômes et

effets, aigus et différés 4.3 Indication des éventuels

soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou

de la mousse résistant à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du

mélange

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est

pas à exclure.

Gaz carbonique, hydrocarbures craqués, Monoxyde de carbone

diphényles polychlorés

furane

1.3-dichlorobenzène acide 2,4-dichlorobenzoique

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de sécurité:

· Autres indications

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie. Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Autoprotection du secouriste d'urgence.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Si la tempèrature continue à croître, refroidir à jet d'eau d'une distance.

En cas de dégradation de produit, porter un masque de protection respiratoire avec filtre A.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement



Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13. Assurer une aération suffisante.

(suite page 3)

Page: 3/9

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31



Date d'impression: 04.04.2024 Version: 12 (remplace la version 11) Révision: 14.02.2023

Nom du produit: PEROXAN BD-Paste 50 SI

(suite de la page 2)

S'il s'agit de grandes quantitès, il faut les diluer avant l'èlimination avec des phlegmatisants à < 10 %. Nettoyage mécanique ou mèlanger le produit avec une matière absorbant des liquides (p. ex. Vermiculit) et l'èliminer ensuite en observant les règlements administratifs.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

En cas d'accident de transport et de renversement de quantités importantes de produits, informer les

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés. Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil. Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

Eviter la formation d'aérosols.

En cas de transvasement de quantités plus importantes sans dispositif d'aspiration, porter un appareil de protection respiratoire.

Ne pas remettre les résidus dans les cuves de stockage.

Il faut limiter le stockage sur le lieu de travail. N'employer que dans des secteurs bien aérés

Laver bien les mains avant de taire une pause ou à la fin du travail.

Le produit ne peut pas avoir contact qu'avec des matières approprièes comme, p. ex., polyèthylène ou acier fin.

Eviter la contamination, la rouille, les produits chimiques en particulier le acides concentres, les alkalis, les accelerateurs (sels des meteaux lourdes et amines).

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau. Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser

Eviter les chocs et les frictions.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de la chaleur.

Eviter les chocs et les frictions.

Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.



Porter des chaussures à semelles conductrices.



Eviter flammes libres, etincelles, la lumiere du soleil direct et autres autres sources de chaleur.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités Stocker conformément à la réglementation locale/nationale.

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Stocker dans un endroit frais.

Ne conserver que dans le fût d'origine.

Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.

N'utiliser que des emballages spécialement agréés pour la matière/le produit.

· Indications concernant le stockage commun:

Conserver à l'écart des impuretés, de la rouille, des produits chimiques en particulier les acides et les

alcalis concentrés et les accélérateurs (sels de métaux lourds et amines) Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Protéger contre les impuretés.

Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.

Stocker au frais

Stockage nécessaire dans un local collecteur.

Température de stockage recommandée (Pour maintenir

le qualité): +5 +30 °C

Classe de stockage: 5.2

Page: 4/9

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31



Date d'impression: 04.04.2024 Version: 12 (remplace la version 11) Révision: 14.02.2023

Nom du produit: PEROXAN BD-Paste 50 SI

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles. (suite de la page 3)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par

poste de travail: Néant

133-14-2 Peroxyde de bis (dichloro-2,4 benzoyle)

Dermique | DNEL Longterm System | 10 mg/kg bw/day (Worker) Inhalatoire DNEL Longterm System 3,53 mg/m3 (Worker)

· PNEC

133-14-2 Peroxyde de bis (dichloro-2,4 benzoyle)

PNEC Marinewater sed | 0,38 mg/kg sed dw **PNEC Freshwater** 0,0006 mg/l (AF 50) PNEC Freshwater sed 3,8 mg/kg sed dw PNEC Soil 0,76 mg/kg soil dw PNEC STP 50 mg/l (AF 10) **PNEC Marinewater** 0,00006 mg/l (AF 500)

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques

appropriés

Sans autre indication, voir point 7.

- Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- Mesures générales de

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques. protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Conserver à part les vêtements de protection. Eviter tout contact prolongé et intensif avec la peau. Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Protection préventive de la peau avec une crème de protection.

Veiller à un nettoyage à fond de la peau après le travail et avant les pauses.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou · Protection respiratoire: durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.



Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Filtre A2

Protection des mains: Utiliser seulement des gants de protection contre les produits chimiques avec un étiquetage CE de la

catégorie III.



Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Gants de protection · Matériau des gants

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de

qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Butylcaoutchouc

Caoutchouc fluoré (Viton) Caoutchouc nitrile

Néoprène

· Temps de pénétration du matériau des gants Protection des yeux/du visage

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps:



Vêtements de travail protecteurs

Page: 5/9

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31



Date d'impression : 04.04.2024 Version: 12 (remplace la version 11) Révision: 14.02.2023

Nom du produit: PEROXAN BD-Paste 50 SI

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1	Inf	ormat	ions	sur	les	prop	priété	s ph	nysio	aues	et c	himi	ques	essentie	lles
-------	-----	-------	------	-----	-----	------	--------	------	-------	------	------	------	------	----------	------

· Indications générales

Couleur: blanc - jaunâtre
 Odeur: Caractéristique
 Seuil olfactif: Non déterminé.
 Point de fusion/point de congélation: Non applicable.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullitionNon applicable.InflammabilitéNon applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

Inférieure:
Supérieure:
Non déterminé.
Point d'éclair
Non déterminée.
Température de décomposition:
Non déterminée.
+60 °C (SADT)

· Température de décomposition:

· pH Non déterminé.

· Viscosité:

· Viscosité cinématique
 · Dynamique:
 · Solubilité
 · l'eau:
 Non déterminé.
 Non déterminé.

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)
 Pression de vapeur:
 Non déterminé.

· Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C:
 Densité relative
 Densité de vapeur:
 Non déterminé.
 Non déterminé.

9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Pâteuse

Indications importantes pour la protection de la santé et de

l'environnement ainsi que pour la sécurité

• Température d'inflammation: Non déterminé.

• **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

Changement d'état

· Taux d'évaporation: Non déterminé.

· Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant · Aérosols néant · Gaz comburants néant · Gaz sous pression néant Liquides inflammables néant · Matières solides inflammables néant · Substances et mélanges autoréactifs néant · Liquides pyrophoriques néant Matières solides pyrophoriques néant Matières et mélanges auto-échauffants néant

Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau néant

· Liquides comburants néant · Matières solides comburantes néant

Peroxydes organiques Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.

· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux néant · Explosibles désensibilisés néant

Autres caractéristiques de sécurité

Oxygène actif 2,1 - 2,2 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité · 10.2 Stabilité chimique Pas d'autres informations importantes disponibles.

Décomposition thermique/ conditions à éviter:

La SADT - (Self accelerating decomposition temperature / température de décomposition auto-accélérée) est la température la plus basse à partir de laquelle une décomposition auto-accélérée peut se produire pour une substance donnée dans son emballage de transport. Une réaction de décomposition auto-

Page: 6/9

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31



Date d'impression : 04.04.2024 Version: 12 (remplace la version 11) Révision: 14.02.2023

Nom du produit: PEROXAN BD-Paste 50 SI

(suite de la page 5)

accélérée et dans certaines circonstances, une explosion ou un feu peuvent être causés par une décomposition thermique du produit à partir de la température suivante. Un contact avec des substances incompatibles peut provoquer la décomposition du produit à la SADT ou en dessous de la SADT. Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.

· 10.3 Possibilité de réactions

dangereuses

Dècomposition autoaccèlèrèe à (SADT).

· 10.4 Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.5 Matières incompatibles:

Décomposition spontannée au contact de saletés, rouille, produits chimiques, bases et acides concentrés, et accélérateurs (par exemple sels de métaux lourds et amines). Eviter tout contact.

· 10.6 Produits de décomposition

· Indications complémentaires:

dangereux:

Gaz carbonique, hydrocarbures craqués, Monoxyde de carbone

diphényles polychlorés

furane

1,3-dichlorobenzène acide 2,4-dichlorobenzoique

Aucun produit de

Aucun produit de décomposition dangéreux en cas de stockage et de manipulation conformes. Les procédures d'urgence varient en fonction des conditions. L'utilisateur doit mettre en place un plan de

réaction pour les situations d'urgence.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

133-14-2 Peroxyde de bis (dichloro-2,4 benzoyle)

Oral LD50 >12.000 mg/kg (rattus male)

>2.500 mg/kg (rattus female)

Dermique LD50 >8.000 mg/kg (lapin)

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

 Lésions oculaires graves/ irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée · Mutagénicité sur les cellules Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

germinales

· Cancérogénicité

· Toxicité pour la reproduction

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

- exposition unique · Toxicité spécifique pour

certains organes cibles (STOT)

- exposition répétée

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

133-14-2 Peroxyde de bis (dichloro-2,4 benzoyle)

LC50 / 96h |>1.000 mg/l (poecilia reticulata)

EC50 / 48h >100 mg/l (daphnia magna)

12.2 Persistance et dégradabilité

· Degré d'élimination:

· Classification:

133-14-2 Peroxyde de bis (dichloro-2,4 benzoyle)

Dégradabilité (On a établi la dégradabilité inhérente.) (OECD 301 D)

(suite page 7)

Page: 7/9

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31



Date d'impression: 04.04.2024 Version: 12 (remplace la version 11) Révision: 14.02.2023

Nom du produit: PEROXAN BD-Paste 50 SI

· 12.3 Potentiel de bioaccumulation

(suite de la page 6)

· Coefficient de partage : nOctanol/eau : [Log Kow]

6 (20°C)

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII. · vPvB: Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

· 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12.7 Autres effets néfastes

· Autres indications écologiques:

· Indications générales: Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (classification selon liste): polluant Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation:

Se conformer toujours aux règlements administratifs. Enlever le produit, p. ex., par incinération après l'avoir dilué prealablement avec un inerte à approx. 10 %.

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. · Code déchet Élimination conformément à la legislation en vigueur. Veuillez prendre contact avec le service compétent (administration ou entreprise d'élimination de déchets) qui vous informera des mesures à prendre en

matière d'élimination

· Emballages non nettoyés:

Recommandation: Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification · ADR, IMDG, IATA	UN3106
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR	UN3106 PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE D, SOLIDE (PEROXYDE
· IMDG, IATA	DE BIS (DICHLORO-2,4 BENZOYLE)) ORGANIC PEROXIDE TYPE D, SOLID (DI-2,4-DICHLOROBENZOYL PEROXIDE)
· 14 3 Classe(s) de danger nour le transport	

· ADR



5.2 (P1) Peroxydes organiques. · Classe

· Étiquette

5.2

· IMDG, IATA



· Class 5.2 Peroxydes organiques. · Label 5.2

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA néant

· 14.5 Dangers pour l'environnement Non applicable.

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):

· Stowage Category

· Stowage Code

Segregation Code

Attention: Peroxydes organiques.

D

SW1 Protected from sources of heat. SG35 Stow "separated from" SGG1-acids

SG36 Stow "separated from" SGG18-alkalis.

(suite page 8)

Page: 8/9

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31



Date d'impression: 04.04.2024 Version: 12 (remplace la version 11) Révision: 14.02.2023

Nom du produit: PEROXAN BD-Paste 50 SI

(suite de la page 7)

· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments

Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

· ADR

500 g Quantités limitées (LQ) · Quantités exceptées (EQ) Code: E0

Non autorisé en tant que quantité exceptée

· Catégorie de transport Code de restriction en tunnels D

· RID / GGVSEB: voir ADR

· Limited quantities (LQ) 500 g Excepted quantities (EQ) Code: E0

Not permitted as Excepted Quantity

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/UE

· Substances dangereuses

désignées - ANNEXE I la substance n'est pas comprise

Catégorie SEVESO P6b SUBSTANCES ET MÉLANGES AUTORÉACTIFS et PEROXYDES ORGANIQUES

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences

relatives au seuil bas 50 t

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences

relatives au seuil haut 200 t

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006

ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3, 30, 75

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques - Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· Prescriptions nationales:

· Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

A noter: Suivre les réglementations locales/nationales

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Service établissant la fiche

Protection de l'environnement / Sécurité du travail technique:

Contact: Tel: +49 2871 9902-0

E-mail: mail@pergan.com

· Numéro de la version

précédente:

Acronymes et abréviations: ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

Page: 9/9

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31



Date d'impression: 04.04.2024 Version: 12 (remplace la version 11) Révision: 14.02.2023

Nom du produit: PEROXAN BD-Paste 50 SI

(suite de la page 8)

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society) DNEL: Derived No-Effect Level (REACH) PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH) LC50: Lethal concentration, 50 percent LD50: Lethal dose, 50 percent PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic VPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Org. Perox. D: Peroxydes organiques – Type C/D Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1 Repr. 1B: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 1B

·* Données modifiées par rapport à la version précédente